L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 7 AOUT 1886.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A **louer**, onze chambres dans une maison bien située, le mobilier qui s'y trouve à vendre $225.00. S'adresser "E" à ce bureau.
4 août—1 sem

A **LOUER**.—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur et une résidence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 1août.

DEMANDES.

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A **vendre ou à louer**, une boulangerie avec tout son matériel à Bâton Rouge, située dans le meilleur quartier. S'adresser à J. B. Camors & Cie. 3 août—5f

A VENDRE.

A **vendre**.—Un beau piano Pleyel, un bargain, $175. P. Werlein, 135 rue du Canal. 1er août—1 m.

A **louer ou à vendre**.—Une ferme cultivée en jardin potager, en plein rapport; paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi. S'adresser à Edouard Drouet, au bureau de R. Milliken, 135 rue Gravier, N. O. 18juil—

AVIS DE SUCCESSION.

Successions de Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rosenette Beauregard et Alcide Beauregard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19.476—Division D. Attendu qu'Emilie Robert, femme de Jean B. Rodrigues, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Mathilde Jourdan, femme décédée d'Emile Robert, Louise Robert, Rosenette Beauregard et Alcide Beauregard, décédés intestats: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 août—7.12.18

Succession de Ann Farmer Hope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 9.947—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6.11.15

Succession de Walter L. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18.458—Division E—Attendu que Samuel J. Humphreys a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter L. Bell décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 août—6,11,15

Succession de Eva Smith, veuve de Joseph Liebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18.457—Division E.—Attendu que Louis Liebert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eva Schmitt, veuve de Joseph Liebert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 août—3 7 12

Succession de Lydia Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18.228—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présentés par P. S. Wiltz jr, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil. 28 1 6 août

Succession de W. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,964—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil—28, 1, 6 août.

Succession de Edward Reilly et Ellen Tierney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,063—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Hyer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1eraoût—1,5,10

Succession de Mme S. Weinschenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,591—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Felber, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31juil—31.—5,8 août.

Succession de Charles William Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 15,303—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Alfred H. Hopkins, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1eraoût—1 5 10

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Medecines.

BASILE BARÈS,

84 Rue Royale, N.O.

Directeur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & fils, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Brocueé et modifié pour la tenue de l'accord.
8nov—

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS: No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 - CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut:

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshall des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir: les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats-Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel s'est opéré la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description, ou dans l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de déduire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297, du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats-Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vacuum pans, réservoirs, cars, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous priviléges et accessoires, situé dans le Premier District de cette ville, carré à l'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levee), St. Joseph, Commerce et Julie, et désigné et décrit comme suit:

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer de la ville, daté du 25 octobre 1881, annexé, pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov. 1881, et mesurant vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle-Levée), vingt-trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et cent vingt-cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, le séparant de la propriété de P. Tulane. Un autre terrain mesurant environ vingt-trois pieds de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle-Levée), sur cent vingt deux pieds neuf pouces et un tiers, sur cent vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé, pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pilié & Murray, daté du 3 mars 1869. Le dit terrain cent six mesure dix neuf pieds six pouces deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix-neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur; et un terrain cent sept mesure dix-neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix-neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt un pieds, quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds, onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds, plus ou moins, faisant face à la rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent douze pieds, un pouce, plus ou moins, de profondeur. Un terrain désigné par la lettre "A" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant dix neuf pieds, deux pouces de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle-Levée), dix neuf pieds de largeur à l'arrière, cent onze pieds cinq pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie; et cent douze pieds, deux pouces, deux lignes de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St. Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. F. Zimple, daté du 8 février 1835, et mesurant comme suit:

Le terrain numéro quatre, environ vingt-un pieds cinq pouces et demi de façade rue Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt-un pieds huit pouces de largeur à l'arrière; le terrain cinq, vingt-un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le terrain numéro six, vingt-un pieds onze pouces de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt-un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins. Aussi, le tout et séparément, la machine, les appareils, installations et dépendances, et tous les articles de propriété personnelle contenus dans la bâtisse érigée sur les terrains précédemment décrits et où s'exploite une raffinerie, dont la liste détaillée de l'inventaire est annexée pour que l'on s'y réfère à un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.

2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier Districts de cette ville, dans le carré d'ilet précédemment décrit, borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée) St-Joseph, Commerce et Julie, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, sur un plan de Louis H. Pilié, sous-voyer de la ville, sous la date du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Hero, Jr., notaire, le plan No. 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: Les terrains numéros un et deux mesurent chacun trente-deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée) trente-deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un à la plus rapprochée de la rue St-Joseph, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro deux la plus rapprochée de la rue Julie; et les lots numéros trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurant chaque trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Commerce, trente-deux pieds sept pouces de large dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du numéro trois la plus rapprochée de la rue Julie, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre, et cent onze pieds dix pouces et six lignes de profondeur du côté du lot numéro quatre la plus rapproché de la rue St-Joseph. Les dits quatre lots composent un corps ou portion de terre avec une façade de soixante cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle-Levée), et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle rue ils ont une façade de soixante quatre pieds dix pouces, et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G, H, I, J, d'après un plan de J. Pilié, enregistré au bureau de H. Lavergne, ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907, le dit Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix-huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt-un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près cent vingt-quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, le dit lot étant désigné par les mots: "la propriété de Paul Tulane," sur un plan fait par A. de Armas, députe voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné, Andrew Hero, Jr., notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus.

Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre-vingt-six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la 111me Année.

(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.

Bureau du Greffier: Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.

E. R. HUNT, Greffier.

Par A. J. CARTER, Député-Greffier.
24 juil—7,14,21,24 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No. 18,403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville, par le ministère de son assistant, dûment autorisé, Alphonse Rabouin Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire, dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes, par acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci-après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane.

Donc, maintenant, que toutes personnes ici intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, s'il y a eu informalité dans la procédure, publication description ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront, la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété ci-après décrite, Jules Sabrier est devenu acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 37 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 122, page 899:

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'ilet 316, borné par les rues Hôpital, Rocheblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur; il est assessé au nom de Benj. W. Lauck, qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.
24juil—3fen 30j

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Samuel Friedlander vs. Todt & Sherrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,471—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et par consentement des parties dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 7 août 1886, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptoirs, tables, chaises, bureaux, effets mobiliers, etc.

Aussi, un coffre-fort en fer, maintenant à mon entrepôt, à l'encoignure des rues Chartres et Ste Anne, en cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 août—5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bayou Road et Tonti, Rocheblave et Columbus.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.

Mme Anna B. Benachi, exécutrice de N. M. Benachi et comme veuve en communauté et personnellement, l'audit N. Benachi et autres, héritiers de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 août 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième district de cette ville, dans le Faubourg Tremé, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Tonti, Rocheblave et Columbus. Laquelle dite portion de terre mesure, au pied français, cent trente-cinq pieds de face audit Chemin du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St-Jean, sur une profondeur de cinq cent quarante pieds, bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Dumaine et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beaulieu, étant la résidence dudit N. M. Benachi. Laquelle dite décrite propriété appartenant audit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John E. Holland et Mme Adélaïde C. Déjan, sa femme, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 28 juin 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7,14,21,28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Jeanvry vs. Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre "R" dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant connue comme le Parc ou le Boulevard de l'Exposition, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, d'après un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné pardevant W. J. Castell, notaire.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre et sur la propriété qui y touche et bâtie par le dit Ronan et toutes les installations et dépendances y appartenant ou qui pourraient y appartenir.

Etant la même propriété que Patrick Ronan a acquise de Magdalena Goll, épouse de Peter Nab, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 6 juin 1884, enregistré au bureau des Aliénations, Livre 119, folio 570.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs Mme Gertrude Schwaner et époux et Mlle Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent quatre pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, le dit No quatre étant comme tel désigné sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 16 mars 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, le 25 me jour d'avril 1867 et ledit lot numéro cinq étant comme tel désigné sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 1me jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28 août 4 11 18 25 28

Avis aux Créanciers.

G. J. Raithe vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de G. J. Raithe et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par G. J. Raithe, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30juil—30 août 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juillet—3fen 30j

AVIS A QUI DE DROIT.

Nouvelle-Orléans, le 1er août 1886.
Bureau du Percepteur de taxes d'Etat du District inférieur de la paroisse d'Orléans, rue du Canal, 203.

ATTENDU QUE LES TABLEAUX DE taxes de l'année 1886 ont été déposés au bureau de l'Annotateur des hypothèques de la paroisse d'Orléans et qu'une copie m'en a été remise. Donc à partir de ce jour, JE, CHARLES CAVANAC, percepteur des taxes d'Etat du District inférieur de la paroisse d'Orléans, agissant conformément aux dispositions de la section 25 de l'acte 77 de 1880, donne avis que les taxes de l'année 1886 sont accusées dans ces tableaux en mon bureau et en celui de l'Annotateur des hypothèques de la paroisse d'Orléans; qu'elles sont maintenant dues et deviendront délinquantes le 31me jour du mois de décembre 1886. Dès le 1er janvier 1887, l'intérêt ci-après indiqué pèsera sur elles: 1 pour cent par mois sur toute propriété immobilière; 3 pour cent par mois sur tout effet mobilier (sections 40 et 52 de l'acte 96, de l'année 1882), intérêt qui sera maintenu jusqu'à la vente des propriétés, conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis une fois la semaine pendant trois semaines et son affichage à la porte d'entrée de la salle où siégera la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, sont, d'après la loi, tout ce qu'il est exigé à l'endroit de chaque contribuable et de toute personne intéressée. Les contribuables sont donc invités à immédiatement acquitter leurs taxes pour s'éviter un intérêt et des frais à payer. Afin de faciliter l'expédition des affaires, ils sont requis de se munir de leurs reçus de taxes de l'année 1885.

CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes du District inférieur.
5août—5 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie ici que le 28me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Helena A. Dauer vs John H. Weydig—No 17 892—Division C.

Sur motion de Branch K. Miller, avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve; la loi et les témoignages étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Helena A. Dauer, et contre le défendeur John H. Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre lesdits plaignante et défendeur, son époux, et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante, Helena A. Dauer obtienne un jugement et qu'elle se fasse rendre par John H. Weydig la somme entière de six-cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1883 jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien, le privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.

Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
F. A. MONROE.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.
M. A. McDONNEL, Sous-Greffier.
27 juillet—27 août 15 sept 15

Succession de David Newhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,394—Division D—Attendu que Mme Vve David Newhart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Newhart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—août 4,9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée sur l'Avenue St-Charles.

Muller Bros vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,033.—En vertu d'un ordre de vente en date du 2 août 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 septembre 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Douze certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les Avenues St. Charles et Broadway et les rues Chestnut et Carrollton, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 sur un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, en date du 14 mars 1882, et déposé au bureau de MM. Hoey & O'Connor, encanteurs en cette ville; une copie du dit plan est annexée pour référence à un acte de vente de Mme Thérèse Phillips à John Muller, pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 26 mai 1882. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit à savoir: Le lot No 14 forme l'encoignure des Avenues Broadway et St. Charles et mesure 30 pieds 2 pouces 3 lignes de face à l'Avenue St. Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 153 pieds 6 pouces 2 lignes et de face à l'Avenue Broadway et 150 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro 15. Les lots 15, 16, 17, 18, 19 et 20 mesurent chacun 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à l'Avenue St. Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur comme suit:

Le lot numéro 15 a une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 14 et 148 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 16. Le lot numéro 16 a une profondeur de 148 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 15 et 145 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17 a une profondeur de 145 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 16 et 143 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18 a une profondeur de 143 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot No 17 et 140 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 19. Le lot No 19 a une profondeur de 140 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18 et 137 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a une profondeur de 137 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 19 et 135 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 21.

Le lot No. 21 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et de la rue Chestnut, et mesure 30 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à l'avenue St. Charles sur 30 pieds de large dans le fond, 132 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur et faisant face à la rue Chestnut et 135 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No. 20. Les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, et les lots Nos 22 et 23 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 et 22 sont des terrains de clos et touchent dans le fond aux lots faisant face à l'avenue St Charles.

Les propriétés ci dessus seront vendues sujet tes à un bail expirant le 31 Octobre 1886.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert P. Upton, notaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août 3, 10, 17, 24, 31—Sept 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas. Lafitte et al.—No 17,889.

J. A. Dutilbo vs ses créanciers.—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Dutilbo—No 18,266

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans le procès No 17,889 et de deux ordres de vente dans les procès Nos 17,343 et 18,266 respectivement, tous deux datés du 17 juillet 1886 et tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir.

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chartres, Vieille Levee, et Toulouse, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par J. A. Dutilbo, le 21 décembre 1868 de A. A. E. Quertin par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.

Saisi dans l'affaire ci dessus No 17,889
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—août 3,10,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureaux de valeur, Tableaux, Coffre-fort, etc., et aussi 16 barils de mélasse

Scannell & Lafaye vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 16,935—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 9 août 1886, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A 10 heures A. M., au local No 136 rue Gravier—

Un fort lot de meubles de bureau de valeur et installations, tableaux, etc, incluant un coffre fort, etc., d'après un inventaire enregistré.

Et à 1 heure P. M., sous le hangar (Sugar Shed) sur la Levée, entre les rues Bienville et Conti—

16 barils mélasse (marque Florissant.)
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 3,7,8

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. C. Harrison vs. Israel H. Keefe.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,740—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St. Charles et Carondelet, SAMEDI, 7 août 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—28—1, 7 août.

Narcisse Frechon vs Gerome Aimsa.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 8196 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique au domicile du défendeur à l'encoignure des rues St-Pierre et St-Claude, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11 août 1886, à midi.

Le contenu d'un café situé au coin des rues St Pierre et St-Claude, consistant en vins, liqueurs, etc., et un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
31juillet—31—août 5 11.

Leonard Fash Agent, vs. Veuve Eli Johnson

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 10,759.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rosier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 9 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
30juil—30—août 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles C. Gaines, Fred. Jordy, William Heyl vs. leurs créanciers et les créanciers de Charles C. Gaines consolidés—No. 18,367 Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frédérick Jordy et William Heyl, insolvables, soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devonshire notaire en cette ville, en son étude, No. 20 rue Charles LUNDI, le 23me jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic en remplacement de John G. Gaines, décédé, et que Henry Renshaw, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
21juillet—21 au 30j—9 23 août

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers qui se trouvent dans la maison, No. 1103 rue Magazine.

Succession de Charles Bauschbach, décédé.

A l'Encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur. Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 11 août 1886, à 11 heures du matin, au local No 1103 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon H. L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Le dit ordre porte la date du 31 juillet 1886, dossier No 18,294, pour le compte de la succession de Charles Bauschbach, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison, une montre, chaîne, etc. conformément à un inventaire, déposé à la cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
1août—1,8,à la vente

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique emplacement à l'encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Jaime Piferrer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 18,090.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 août 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1886, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Canal, Liberté et Franklin; lequel lot de terre forme l'encoignure et mesure 53 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet, sur 68 pieds plus ou moins de profondeur, et faisant face à la rue Liberté.

Ensemble une maison basse en briques de plusieurs chambres occupées comme un magasin d'épiceries, café et poste aux huîtres, deux autres bâtisses à étage en bois ayant chacune plusieurs chambres, citerne, lieux d'aisance, &c., &c. Loue $47 par mois.

Pour plus de détails se référer au plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir l'adjudication.
14juil—14,28,31—7 14août.

Placements avantageux et de choix de Propriétés situées dans le Premier et Second Districts.

Magnifique magasin en briques à trois étages formant encoignure aux rues Poydras et Tchoupitoulas.

Joli magasin à trois étages formant encoignure aux rues Chartres et Conti.

Magasin en briques à trois étages rue Conti No 41.

Magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 93.

Les trois magasins ci-dessus décrits sont occupés par J. P. Sarrazin fils & Co, comme fabrique de cigares et manufacture de tabac.

Résidence à étage avec écurie rue Conti No 69.

Magasin en briques à étage et résidence rue Royale No 87, occupée par M. Alcide Mollo.

Agréable et jolie résidence rue Bourgogne No 241, entre St-Philippe et Ursulines.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,936.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 4 septembre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886 les propriétés suivantes appartenant à la succession, savoir

PREMIER DISTRICT.

1° Un lot de terre d'encoignure, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Poydras, Tchoupitoulas, Natchez et Levée, lequel lot de terre mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas de 92 pieds 6 pouces et 6 lignes, le tout plus ou moins. Ensemble un magasin en briques à trois étages, loué à M. Wm Diot à raison de $100 par mois, mais depuis le magasin a été loué à bail à la même personne à raison de $150 par mois pour 11 mois de plus jusqu'au mois d'octobre 1887.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Royale, Bourbon, St Louis et Conti, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Royale 33 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble une résidence en briques à étage ayant un grand magasin au rez-de-chaussée et sept chambres à l'étage supérieur, une cuisine en briques à deux étages touchant à la maison principale, ayant six chambres, cour pavée en pierres, water works. Cette propriété est louée à bail à M. Alcide Mollo, jusqu'au 30 septembre 1886 à raison de $80 par mois.

3° Un autre lot de terre situé dans le même ilet et dessus mentionné, touchant à la profondeur de la propriété ci-dessus décrite, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti, même largeur sur la ligne du fond 156 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Bourbon et 156 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Royale, ensemble une maison en briques à étage, hangar et écurie en briques et est occupée par la maison J. P. Sarrazin fils & Co, comme magasin d'entrepôt et écurie, hydrant, lieux d'aisance etc.

Loué à $25 par mois.

4° Un terrain d'encoignure dans l'ilet borné par les rues Chartres, St. Louis, Conti et le Passage de la Bourse, formant encoignure des rues Chartres et Conti, lequel lot de terre mesure environ 18 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres, sur environ 72 pieds 2 pouces de face à la rue Conti. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages avec verandah en fer sur les deux façades.

5° Un autre lot de terre situé dans le même ilet et contigu à la profondeur de la propriété ci-dessus décrite et mesurant environ 17 pieds de face à la rue Conti sur 55 pieds de profondeur. Ensemble un joli magasin en briques à trois étages avec verandah en fer.

6° Un autre lot de terre dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Louis, Chartres et le Passage de la Bourse, lequel lot de terre mesure 18 pieds de face à la rue de Chartres, sur 65 pieds de profondeur, borné dans la profondeur par une allée de 9 pieds 8 pouces 2 lignes de largeur ouvrant sur la rue Conti à l'usage de la propriété et aux autres. Ensemble un magnifique magasin en briques à trois étages avec un grand verandah en fer.

Les magasins ci dessus décrits désignés par 1°, 5° et 6° sont occupés par la raison sociale de J. P. Sarrazin Fils & Co comme magasin de tabac et cigares et sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $140 par mois.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St Philippe et Ursulines, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une résidence en briques à étage avec verandah en fer sur la façade et contenant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon double et quatre chambres à l'étage supérieur avec cabinet et palier, et deux belles chambres à coucher dans les mansardes. Une autre bâtisse en briques à étage attenante à la maison principale ayant deux belles chambres, une autre bâtisse en briques dans le fond ayant deux chambres, deux cabinets et galerie, porte cochère, chambre à bain, water works, lieux d'aisance, citerne, etc., etc. Le gaz introduit partout. Cette propriété est louée à bail à raison de $600 par an jusqu'au 30 septembre 1886.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs paieront en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1886. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs afin de garantir leurs adjudications.

Actes de vente pardevant Wm Robert Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er aout—1er. 7, 14, 21, 28 sept 4

Actions de Banques et de Compagnies d'assurance.

Succession de Jules P. Sarrazin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,936.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 14 août 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1886.

10 actions de la Compagnie d'assurance du Sud de $100 chacune.

5 actions de la Compagnie d'assurance Teutonia de $100 chacune.

4 actions de la Compagnie d'assurance de l'Association de la Nouvelle Orléans de $30 chacune.

10 actions de la Compagnie d'assurance du Peuple de $25 chacune.

48 actions de la Banque du Peuple de $50 chacune.

Conditions—Comptant sur les lieux.
1er août—1,7,14

PAR VINCENT & CO.

Vente sans réserve.

STOCK DE MODES.

PAR VINCENT & CO., encanteurs.—Stock de F. Tujague, No 11 rue de Chartres, pour cause de transfert du magasin—Il sera vendu, JEUDI, 5 août, à 11 h. du matin, un assortiment complet d'articles de modes.—Rubans, Fleurs, Plumes, Soieries, Satins, Velours, Dentelles, Chapeaux, etc. etc.

La vente aura lieu sans réserve.
1er août—4t

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District.

Comptes ouverts, réclamations, etc.

Dans l'affaire de Chas H Breen vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 18,170.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, daté du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne, formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds rue Milan, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Baronne.

Aussi, un lot de comptes ouverts et de réclamations ainsi qu'on en fait un tableau.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ben Dry, notaire, aux frais de l'acquéreur. Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
24 juil—24,31—7,14,21,28 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cuir, empeignes, articles pour cordonniers, coffre-fort en fer, bureaux, installations, meubles de maison et effets, etc.

Successions de John Keller et Elisabeth Keller, son épouse, consolidées.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, Nos 9,321 et 18,317.

PAR B. ONORATO, Encanteur No 18 rue Bourbon—LUNDI, 9 août 1886, à 10 heures 30 du matin, au local No 144 rue Chartres, entre Toulouse et Jefferson, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé en date du 28 juillet 1886, je procéderai à la vente, à l'encan, des marchandises ci dessus décrites, en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—Comptant avant livraison.
29 juillet—4,7,8 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages

—ET—

Cottage en bois couverte en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Maisons en bois à un et deux étages au coin des rues Ste Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à doubles corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'ilet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixth, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les debris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No. 16,667.

A un long crédit. A L'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 14 août 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, 1er District de cette ville, en vertu et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 6 juillet 1886 dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme ilet No 32, et mesurant plus ou moins 320 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine formant toute la façade du dit ilet sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.

AUSSI—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent située dans le même dit ilet et le même ilet que la dernière, faisant face à la rue Chippewa, et mesurant 5 1/2 pouces de face à la rue Chippewa, sur 93 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, cette portion de terre est bornée du côté qui regarde la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite, et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No 5. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"Planters' Press Yard",

et sera vendue soumise au privilège de son rachat par Robert Abbott ou ses ayant cause d'ici au 1er janvier 1888, contre paiement d'une somme de quinze mille dollars ($15,000.)

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30, borné par les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Peters désigné par la lettre F, et mesurant 42 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises, connues comme Nos 19, 21 et 23 rue Jackson, elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance et un hangar, etc., rapportant environ $32 de loyer par mois.

3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30, borné par les rues Jackson, Peters, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson 25 pieds de largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A et de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Peters une première profondeur rue Jackson de 127 pieds 10 pouces 3 lignes, d'où il se prolonge à angles droits vers la rue Rousseau, à une distance de 6 pieds 4 pouces, avec une nouvelle profondeur de 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des lieux d'aisance etc., avec tuyaux à gaz dans toute la maison. Cette propriété rapporte un loyer de $15 par mois.

4° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par Felicity Road, Ste. Marie, Religieuse et Rousseau et désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste Marie et mesurant 85 pieds 9 pouces de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 144 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse, et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 2 et 5 pieds 3 pouces de large dans le fond, où il est aussi borné par le dit lot No 2, le lot No 2 mesure 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, une même largeur dans le fond où il est borné par le lot No 7, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes, sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Rousseau, le divisant du lot No 3 et, sur la ligne de côté opposé le divisant du lot No 1, il a une première profondeur de la rue Ste Marie de 120 pieds, puis il court à angles droits, vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 9 pieds 6 pouces et 8 1/2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en plusieurs maisons en bois à un et deux étages, citernes, hangars, etc., occupées comme magasins, résidences, et rapportant $54 par mois.

5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situe dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Laurel, St-André et Constance, désigné par le No 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 9 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St André, et formant le coin des rues Constance et St André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis connues comme les Nos. 178 à 188 de la rue St André et ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc., et rapportant environ $57 par mois pour toutes.

6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur ligne du côté opposé, le divisant du lot No 2 de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No. 53 Avenue Washington ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc.

7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Washington, St Thomas et Chippewa, désignée par la lettre E, de l'ilet No 58, et mesure 35 pieds, 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage en bois à double corps de logis connus comme les Nos. 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieux d'aisance, hangars etc., et rapportant $19 par mois.

8° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 5, les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.

Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et rapporte $15 par mois. Les lots 2 et 5 sont vacants.

9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, ilet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson et portant les Nos 1, 2 et 3 et contigus. Ils mesurent comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, et a 23 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2, et 41 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, d'une maison en bois à deux étages portant le No 558 de la rue Carondelet. Cette dernière a 7 chambres, citerne, auvents, etc. Elle est louée jusqu'au 1er octobre 1886 $25 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 556 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, couverte en ardoises, portant les Nos 554 et 554 1/2 rue Carondelet, elles ont 6 chambres, citerne, auvent, et gaz de chaque côté dans toute la maison, cour carrelée, etc. elles rapportent chacune $20 par mois et sont louées à bail jusqu'au mois d'octobre 1886.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No. 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit. Les terrains de 1 à 7 et 22 à 28, inclusivement, 18 terrains sont contigus, le terrain No 1 formant le coin des rues Washington et Magnolia et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia, les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent comme suit: Le terrain No 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et une ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue Sixième, sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne, etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1/2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel désignés par les Nos. 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Terrains de choix pour y bâtir.

12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'ilet No. 175. Les terrains A, B etc, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.

Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains B et D ayant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $6 de loyer par mois.

13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 du carré d'ilet No 450. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin coquillé et gaz devant, sont clôturés et secs, dans un voisinage hautement apprécié.

14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet, le même que le précédent portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Sur ces terrains sont les débris de briques, etc. d'une maison à deux étages détruite par un incendie dernièrement et un bon état, un lot pour y construire. Le tout et les susdites sont plus ou moins d'après les plans de Williams et Patton architectes et voyers et peuvent être vus à la Bourse.

Conditions—Un quart, ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en paiements égaux à 1, 2 et 3 ans avec 7 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, ces billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées avec hypothèque spéciale et lien du vendeur et les clauses usuelles de 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de procédures l'assurance et à transfert des polices, et toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes courantes dues et exigibles en 1886 au-dessus de leurs crédits, et feront un dépôt en argent comptant de 10 0/0 sur les lieux pour lier les ventes.

Le revenu reviendra aux acquéreurs du 1er septembre 1886.

Actes de vente par devant Andrew Hero Jr, notaire, No 17 Commercial Place aux frais des acquéreurs.
8juil—11 18,25—1,8 14août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre de valeur.

Succession de John B. Hyams—Dossier No 8,706.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 21 juillet 1886, Dossier No 8,706 pour le compte de la succession de John B. Hyams à l'encan, il sera vendu—

Le cinquième (1/5) d'intérêt indivis dans un lot de terre numéro un de la section dix et les deux tiers (2/3) du bas de la section huit du township treize (13) et du rang onze (11) est anciennement faisant partie de la paroisse de Jefferson, maintenant la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le tout approuvé par le voyer des Etats-Unis en date du 4 juin 1836, conformément au plan ci-dessus fait par Edgar Pilie ingénieur civil en date du — juillet 1886 qui peut être vu à la salle d'encan

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur portant 8 pour cent par an de la date de la vente et 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1886 en sus du prix de son enchère.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—1,8 15,22 28 août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A L'ENCAN.

Meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, ustensiles de cuisine, etc., etc.—

Succession de A. W. Bosworth.

No 15,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—MARDI, 12 août 1886 à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé dans l'affaire ci-dessus le 31 juillet 1886, il sera vendu à l'encan à la résidence No 152 rue Washington la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les meubles de maison qui se trouvent dans la dite résidence, consistant en meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, ustensiles de cuisine etc. etc., conformément à un inventaire déposé en cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
1er août—1,6,7,8,11 12

Propriétés foncières et actions à l'encan.

Succession de James Govan.

No 16,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 30 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux lots de terre avec améliorations, désignés comme Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Genois et Telemaque.

2° Un ilet de terre désigné comme No 3098, borné par les rues Musique, Arts, Humanité et Benefit.

3° Un ilet de terre désigné par le No. 1796, borné par les rues Champs Elysées, Marigny Abondance et Agriculture

Et en même temps et au même endroit, il sera vendu les actions suivantes:

Trois (3) actions du capital stock de la compagnie d'assurance des Marchands.

Conditions de la vente—Pour les actions, du comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières du comptant, les acquéreurs assumeront les taxes de 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. Hero, Jr. notaire
6 juillet—6 17 24 31—août 7

Propriétés foncières dans le Cinquième District, à l'Encan.

Jerry Mine et als vs Mark Mine et als.

No. 17,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 28 juin 1886 il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Market et Monroe.

2° Un lot de terre amélioré à McDonoghville qui est le lot No. 4 de l'ilet No 19 borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Madison.

Et le même jour, à 2 heures P. M., dans le local No. 20 rue Madison, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison

Conditions de la vente—Tous les effets mobiliers pour du comptant, les propriétés foncières pour du comptant, excepté la part de la mineure Cecile Mine laquelle part sera vendue une moitié comptant et la balance à un an de crédit avec des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de vente jusqu'à paiement garantis par hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause finale de 5 0/0 frais d'avocat en cas de procédures pour forcer le paiement des billets ou intérêts. Les bâtisses et améliorations devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou détenteurs des dits billets ou coupons, le dit billet ou billets seront divisés en coupons à la satisfaction des intéressés des héritiers; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas J. Woolfe, notaire.
6juillet—6 17 24 31—août 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles de Maison, etc

Succession de W. H. Gauchenau.

No 18,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—LUNDI 16 août 1886, il sera vendu dans l'affaire ci-dessus à 11 heures du matin à l'encan au local No 238 rue Robertson en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D siégeant en place de l'hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour Division A maintenant absent en congé.

Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
4 août—4 8 12 16.

Jolie maison-cottage double en bois,

No 168 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoé Dussuau, veuve en premières noces de Charles Fortier et en secondes de Wm F. Chapman.

No 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 21 août 1886 il sera vendu à l'encan, à midi à la Bourse d'encan St Charles rue St Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1886, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le deuxième district dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 54 sur un plan de L. Bringier, voyer en date du 26 juillet 1830, déposé dans le bureau de L. Feraud ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure—au pied français—30 pieds de façade rue Johnson sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage en bois à un étage et à deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 2 chambres aussi une cuisine à un étage en bois, ayant une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance etc. La propriété porte le numéro municipal 168 rue Johnson.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un an à un crédit avec un billet de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement lequel sera garanti par hypothèque et le lien du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur fera assurer cette propriété au montant des billets et transfèrera la police au porteur des billets ou biens et assurera les honoraires d'un avocat à 5 0/0 dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement du billet et assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886 et même qu'il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente pour la rendre concluante.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire aux frais de l'acquéreur.
17 juil—17, 24, 31—août 7, 14, 21.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions faciles.

Vente de partage de propriétés de valeur améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Le magasin et la résidence à deux étages, Nos 348 et 350 rue Deuxième.

La résidence en bois à deux étages, No 105 rue Pleasant.

La bâtisse à un étage, No 76 rue Poeyfarre.

Succession de Charles Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,696

A l'Encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 15 juin 1886 et signé le 21 juin 1886, Dossier No 16,696, pour compte de la succession de Chas Donnelly il sera vendu—

1° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Baronne et Dryades, désigné par le No 5 d'après un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, daté le 20 septembre 1851 et déposé dans le bureau de T. O. Stark notaire et d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et une résidence à deux étages avec une façade en briques et à côté en bois connus comme les Nos 348 et 350 rue Deuxième occupée par Mr Donnelly.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Harmonie, Constance et Magasin, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur et façade sur la rue Constance de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages ayant environ neuf chambres, citernes etc. et connue comme le No 105 rue Pleasant loués actuellement à raison de $15 par mois.

3° Un lot de valeur ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magasin, d'après un plan de Louis Bringier, arpenteur, daté le 4 mai 1850 annexé à un acte daté le 27 mai 1850 passé pardevant D. L. McCoy notaire lequel lot mesure 25 pieds 5 pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de 152 pieds 7 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage connue comme le No 76 rue Poeyfarre.

Les mesures ci dessus sont toutes plus ou moins et conformément aux récents plans dressés par Williams & Patton arpenteurs datés — juillet 1886.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.

Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
7 juil—7,17,24 31—août 1 à la vente

Cottage-résidence de valeur dans le Premier District,

No 249 rue Clara.

Succession de Christian Winter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 18,011.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 4 septembre 1886 à midi, à la bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 27 juillet 1886 Dossier No 18,011 pour le compte de la succession de Christian Winter décédé, il sera vendu, à l'enchère publique.

Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Calliope et Euphrosine, désigné par le numéro 11 d'après un plan de L. H. Pilié voyer de la ville daté le 31 mars 1858, déposé dans le bureau de E. Bouny notaire. Le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes plus ou moins et entre lignes parallèles mesure américaine et conformément à un plan par William & Patton, voyers, en date du mois d'août 1886.

Les améliorations consistent en un cottage à deux corps de logis connu comme le No 249 rue Clara.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, ce crédit d'un an sera représenté par un billet de l'acheteur garanti par les liens du vendeur et une hypothèque spéciale par un acte renfermant l'assurance et toutes les clauses usuelles, les frais d'avocat seront fixés à 10 0/0 sur le montant total, l'acheteur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année actuelle 1886.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acheteur. 10 0/0 payé comptant sur les lieux pour lier la vente.
1er août—1 7 14,21,28—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Jolie résidence dans le Troisième District, faisant face à la rue Peters ou Levée.

Succession de Charles Kilshaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17,672.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur, Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 14 août 1886 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 5 juillet 1886, Dossier No 17,672 pour le compte de la succession de Charles Kilshaw il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou Peters, la propriété de A. Jaulet, rues Flood et Delaronde, et désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte hypothécaire passé par devant Theo Guyol notaire le 26 janvier 1878 et mesurant 67 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Levée ou Peters, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 456 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un côté et 472 pieds 7 pouces sur l'autre côté. Et ladite portion de terre est composée de tous les lots originaux Nos 8, 9, 25 et 26 et du lot No 33 dans le fond des lots Nos 13, 14, 15 et 16.

Les améliorations comprennent un cottage résidence en bois ayant 10 chambres, jardin, etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman voyers, en date du — juillet 1886 qui sera exhibé à l'emplacement de la vente.

Conditions—Pas moins de $2500 comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit à raison de 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte contiendra la clause de non aliénation, et vendue sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès ou vente pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la portion à crédit et transfèrera la police au porteur des billets, et assumera en sus du prix de son adjudication, le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville de 1886.

Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
13 juil—13,24 31—août 7 14.

Actions d'assurance à l'encan

Succession de Charles Donnelly, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 16,696.

PAR MATHER ET HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI 7 août 1886, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 juillet 1886, Dossier No 16,696 pour compte de la succession de Charles Donnelly, décédé, il sera vendu à l'encan—

SEPT ACTIONS du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Hibernia.

UNE ACTION du fonds-capital du New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant.
27juil—27 31 août 1 7